13. La subordonnée circonstancielle de cause.

1. Définition

La subordonnée circonstancielle de cause, appelée aussi causale, est une proposition qui assume la fonction de complément circonstanciel de cause du verbe principal dont elle dépend et avec lequel elle établit un rapport logique.

Elle indique l'origine, la raison, la cause du fait principal.

Exemple : L'élève à réussi à l'examen parce qu'il a bien travaillé.

Proposition principale

Proposition subordonnée

La proposition subordonnée « parce qu'il a bien travaillé » exprime la raison pour laquelle s'accomplit le fait énoncé dans la subordonnée principale.

2. Les outils subordonnants et les modes utilisés :

Tableau récapitulatif des moyens servant à introduire une subordonnée causale et des modes à employer :

Conjonctions / Locutions conjonctives	Modes à employer dans la subordonnée de cause	Exemples
Comme, puisque, parce que, du moment que, vu que, étant donnée que, attendu que, c'est parce queque.	Indicatif	Comme il <mark>a</mark> bien <mark>travaillé</mark> , il a réussi à l'examen.
	Conditionnel (cause présentée comme incertaine.)	Ne t'en va pas parce que tu le regretterais.
Non que, non pas que, ce n'est pas que.	Subjonctif	Il eu un accident, non qu'il soit imprudent, mais il a perdu le contrôle de son véhicule.

N.B.

- La proposition subordonnée se place avant la principale lorsqu'elle est introduite par « comme ».
- Les subordonnées causales sont souvent utilisées dans les discours explicatif et argumentatif car elles servent à expliquer des faits, à justifier des prises de position, etc.